Marseille, le 7 octobre 2011



Monsieur Xavier BERTRAND Ministre Du Travail, de l'emploi et de la Santé 127, rue de Grenelle 75007 PARIS

Ref: IP/FO 11.056

Monsieur le Ministre,

Isabelle Pasquet

Sénatrice les Bouches du Rhône

Groupe Communiste Républicain et Citoyen

1embre de la Commission des Affaires Sociales

Conseillère d'Arrondissement De Marseille La nouvelle taxe sur les complémentaires santé a été adoptée définitivement le mois dernier par le Parlement après le vote du Sénat (170 voix contre 154). La gauche a vivement combattu la mesure, mais tous ses amendements de suppression ont été rejetés.

Vous avez déclaré, Monsieur le Ministre "assumer" cette mesure. Selon vous, "les mutuelles et les compagnies d'assurances ne sont pas obligées de répercuter totalement cette augmentation", car "aucune n'est en situation financière difficile".

Aujourd'hui et conformément aux craintes que nous avions exprimées lors de l'examen du texte, le plan d'austérité fait craindre un effondrement de l'offre de soins dans mon département où les centres de santé mutualistes en représentent 10%.

Pour mémoire 20 000 personnes ont demandé la tenue d'une table ronde afin de débloquer un fond public d'urgence et les moyens d'assurer la perennité de ces structures.

C'est pourquoi je sollicite au nom des mutualistes des Bouches du Rhône, de leurs collectifs de soutien et de l'intersyndicale des personnels du Grand Conseil de la Mutualité, l'organisation d'une rencontre sous votre autorité, permettant de faire le point sur la situation et d'assurer un avenir aux centres de santé mutualistes des Bouches du Rhône en réaffirmant l'objectif de l'accès à des soins de qualité pour tous.

Vous remerciant de me tenir informée des dispositions que vous prendrez en ce sens, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma considération.

Isabelle Pasquet

Permanence parlementaire 280, rue de Lyon - 13015 Marseille Tel: 04 91 81 82 20 Fax: 04 91 92 52 78

i.pasquet@senat.fr